

Soumis à un devoir de réserve eu égard à ma profession, je ne peux toutefois pas m'empêcher de vous dire que je suis heureux du vote d'une telle loi qui va dans le sens de la SECURITE ROUTIERE.

Pendant de trop nombreuses années, des conducteurs sont passés dans des postes de contrôle POLICE et GENDARMERIE avec "un regard" qui en disait long sur leur état... Le "ballon" ne risquait pas de virer car l'alcool n'était pas présent, et en l'absence de signes extérieurs de l'ivresse, il était totalement impossible de faire quoi que ce soit.

Les membres de ces forces devenaient en raison de l'absence d'une loi des complices potentiels d'un accident dramatique quelques kilomètres plus loin.

Votre combat n'est pas vain, j'ai vu de trop nombreux carnages pour ne pas me réjouir de ce grand pas qui a été fait aujourd'hui.

J'ai une pensée pour votre fille tout comme tous ces enfants et jeunes partis bien trop tôt à cause de l'inconscience de conducteurs irresponsables, "imbibés", "enfumés" ou non.

B.